

Le 23 mai 2022.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le mardi 31 mai à 20h00 en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

01. Procès verbal de la séance du Conseil Communal du 28/04/2022 ;
02. Ecopasseur rapport d'activités 2022 – Approbation ;
03. CPAS - Comptes annuels de l'exercice 2021 – Approbation ;
04. CPAS – Budget 2022 – Modification budgétaire n°1 – Approbation ;
05. Marché public- Fourniture et placement de mobilier de cuisine au Complexe Sportif - Approbation des conditions et du mode de passation
06. CCATM renouvellement partiel - Choix des membres à désigner par le Conseil communal - Approbation ;
07. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2021 – Approbation ;
08. Urbanisme - Elargissement d'une voirie - Modification de la voirie – Approbation ;
09. Programme d'action 2023-2025 de l'ASBL «Contrat de rivière Meuse aval et affluents» - Approbation ;
10. Fabrique d'Eglise de Darion – Compte 2021 – Approbation ;
11. Intercommunale - Assemblée Générale – Approbation de l'ordre du jour :
 - AIDE
 - INTRADEL
 - IMIO
 - TERRE & FOYER
 - HOME WAREMMIEN
 - TEC
 - ECETIA
 - SPI
 - UVCW

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant – Interruption de carrière.
02. Personnel enseignant – ratifications.

La Directrice générale,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

